

PROGRAMME BRIGITTE SAUZAY 2025-2026

Partenariat avec le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale
Partenariat avec la Basse-Saxe

Calendrier et modalités d'inscription

Dates	Etapes
Jusqu'au 12 octobre 2025 inclus	<p>1) L'élève remplit les documents suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Fiche de candidature élève Questionnaire famille Questionnaire établissement Annexe Droits d'utilisation d'Internet Le questionnaire en ligne (lien à demander aux enseignant.e.s d'allemand) <p>2) L'établissement envoie <u>un exemplaire numérisé</u> des documents a, b, c et d ci-dessus au SRAREIC – Site de Poitiers dareic@ac-poitiers.fr</p>
4 ^e ou 5 ^e semaine d'octobre 2025	Constitution des binômes d'élèves franco-allemands de l'académie de Poitiers et du <u>Mecklembourg-Poméranie-Occidentale</u>
À partir du 13 octobre 2025 et jusqu'au 30 novembre 2025	Second appel à candidatures des élèves, si besoin
Semaine du 11 novembre 2025	Les familles sont informées des binômes constitués pour le <u>partenariat avec le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale</u> .
1 ^{er} ou 2 ^e semaine de décembre 2025	Constitution des binômes d'élèves franco-allemands de l'académie de Poitiers et de <u>Basse-Saxe</u>
Semaine du 5 janvier 2026	Les familles sont informées des binômes constitués pour le partenariat avec la <u>Basse-Saxe</u> .
Du samedi 21 mars au samedi 13 juin 2026	Les élèves français séjournent en Allemagne (<u>dates communes aux deux partenariats</u>).
Du jeudi 17 septembre au jeudi 10 décembre 2026	Les élèves allemands originaires du <u>Mecklembourg</u> séjournent en France.
Du samedi 12 septembre au jeudi 5 décembre 2026	Les élèves allemands originaires de <u>Basse-Saxe</u> séjournent en France.

Particularités de cet échange : organisation de l'échange par le SRAREIC - Pôle territorial de Poitiers

- L'élève n'a pas à rechercher lui-même son correspondant. En revanche, il ne peut pas non plus le choisir : c'est la grande différence par rapport au programme hors partenariat.
- L'élève ne peut pas choisir non plus le Land de séjour. Ce sont les coordonnateurs des partenariats qui affecteront les élèves dans l'un ou l'autre Land en fonction des candidatures et des profils des élèves.
- **Chaque famille organise le voyage de son enfant en Allemagne, quel que soit le Land de séjour.** Les modalités sont à définir entre les familles françaises et allemandes.